

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Dès le début de cette situation, la direction du CES avait l'objectif ultime en tête : Boaventura de Sousa Santos est responsable de ce qui s'est passé.**

Aujourd'hui, j'ai franchi l'étape la plus compliquée de toute ma carrière. Mais je le donne fermement et avec la conviction que c'est la bonne chose à faire. Aujourd'hui, je présente ma démission en tant que directeur associé et émérite du Centre d'études sociales, que j'ai fondé. Loin d'être une défaite, je la considère comme une libération, car une mauvaise gestion peut avoir des effets irréparables.

Comme vous le savez bien, au cours des 18 derniers mois, j'ai fait l'objet d'un processus sévère d'accusations infondées contre mon bon travail professionnel. Depuis le début de ce processus éhonté contre moi, il est devenu de plus en plus clair qu'il a été orchestré par la direction du CES et que son seul but est politique. Du conseil d'administration du CES, il y a eu une prédétermination claire de toutes les actions visant à disculper toute faute professionnelle du centre et à en faire porter la responsabilité au fondateur, c'est-à-dire à moi-même.

Dès la première minute, **j'ai concentré tous mes efforts sur la collaboration avec les processus de clarification, je ne me suis pas caché, j'ai essayé d'éviter les cirques médiatiques et de faire de ce processus un processus équitable pour toutes les parties.** Pour ce faire, il est essentiel de savoir de quoi je suis accusé, c'est pourquoi j'ai demandé l'accès à la documentation pertinente afin de pouvoir exercer ma défense par tous les moyens possibles. La direction du CES a non seulement menti sur ma situation, mais elle m'a refusé à plusieurs reprises l'accès à toute documentation qui me permettrait de savoir, une fois pour toutes, de quoi on m'accuse et contre quoi je dois me défendre. Ces derniers jours, j'ai même reçu des menaces inacceptables qui ont abouti à ce résultat.

Est-ce ce que nous voulons ? Est-ce la meilleure façon de faire la lumière sur les événements qui nous affectent collectivement en tant que société ?

**Ce qui devrait être un procès équitable, au cours duquel une personne faisant l'objet d'accusations reçoit des informations concrètes qu'elle peut vérifier, est devenu un processus inquisitoire.**

Lorsque la Commission d'enquête a rendu son avis dans lequel aucune responsabilité directe n'a été établie contre moi, arbitrairement et sans attendre aucun

autre événement, **la direction du CES a entamé une persécution par le biais d'une initiative plus que douteuse d'enquête privée confiée à des avocats, sans aucune sorte de garanties**, sans permettre l'accès aux preuves ou aux données existantes et en appliquant des techniques contraires à l'État de droit et typiques du droit pénal de la Sque. ennemi, et dont l'objectif ultime et principal était et est moi. De cette façon, ils éviteraient toute responsabilité qui pourrait leur correspondre à la suite des plaintes déposées. Il convient de rappeler que le rapport de la Commission indépendante indiquait également que les versions présentées par les différents plaignants et défendeurs étaient souvent incompatibles les unes avec les autres, ce qui rendait impossible l'évaluation des preuves. **Alors, qu'essaient-ils de cacher ?**

De plus, l'enquête s'est chevauchée partiellement, égoïste et arbitrairement avec les enquêtes pénales et civiles qui ont été lancées, sans me donner la possibilité d'une défense minimale. Cette situation pourrait entraîner une responsabilité pénale et civile évidente de la part de la direction du CES et des enquêteurs privés eux-mêmes, qui devraient être traduits en justice immédiatement.

J'ai essayé d'être respectueux et coopératif avec toutes les initiatives qui ont eu lieu au CES, mais il est clair que la chasse contre moi a pris des dimensions insupportables et illégales, donc je ne peux pas aller plus loin. S'ingérer au milieu d'une procédure judiciaire publique n'est rien de moins qu'illégal.

Il appartient aux tribunaux, **au ministère public et au tribunal civil de Coimbra de juger les faits, en garantissant l'impartialité et sans la contamination politique causée par les conflits internes au CES.** Je continuerai à me battre pour la vérité dans ces cas.

Coimbra, 26 novembre 2024

Boaventura de Sousa Santos